

## QUELQUES GENRES ET FORMES

### FORMES

- **ABA (forme Da Capo).** Morceau de musique écrit en trois parties A B A avec la reprise de la première. Le plus souvent, les mots Da capo, c'est à dire «revenir au début», se trouvent placés à la fin de la partie **B**. On rejoue donc la partie **A** jusqu'au mot *fine*, fin.
- **Le rondo.** Forme instrumentale qui alterne des refrains et des couplets. Ex. : **a b a c a d a** où **a** représente toujours la même musique et les autres lettres des passages différents.
- **Le canon.** Procédé d'écriture musicale complexe qui fait entendre un «modèle» puis sa «copie», de façon décalée dans le temps. Le type de canon le plus simple est celui utilisé dans la chanson *Frère Jacques* où les groupes chantent exactement la même musique. Le mot canon vient du mot «*chasse*» ; en effet, les voix courent les unes après les autres sans jamais se rattraper.
- **L'imitation.** Procédé d'écriture qui fait entendre une copie déformée d'un modèle musical à une autre voix. Le fait d'entendre une même mélodie jouée à une hauteur différente est une imitation.
- **La fugue.** C'est le genre qui demande le plus de technique dans l'écriture musicale. Le principe repose sur l'application d'imitations strictes, généralement à quatre voix. Le thème (sujet) est exposé seul à une voix puis une seconde voix le fait entendre transposé à la quinte et il porte alors le nom de réponse tandis que la première voix continue en faisant entendre le contre-sujet. La troisième voix intervient alors en faisant entendre le sujet à la hauteur initiale ou à son octave.
- **Les variations.** Procédé qui consiste à transformer une mélodie initiale (appelée **thème**) en changeant la hauteur ou le nombre des notes, le rythme, la dynamique, le timbre, etc. Un seul changement a lieu à chaque variation et le modèle doit être toujours plus ou moins reconnaissable. L'ensemble constitue un seul morceau, que l'on nomme généralement : *Variations sur un thème de ...*

### GENRES

- **L'opéra.** Pièce de théâtre chantée avec plusieurs personnages, accompagnée par un orchestre, représentée sur une scène avec des costumes et des décors. Le texte, découpé en actes et en scènes, s'appelle le **livret**. On trouve trois types de morceaux chantés : les **airs** (pour les solistes), les **récitatifs** (dialogues de personnages chantés à la vitesse du débit de la parole) et les **ensembles** (2,3,..., 6 personnages, chœur). L'opéra débute par un morceau orchestral : **l'ouverture**.
- **L'oratorio.** Sorte d'équivalent de l'opéra pour la musique religieuse, mais l'action n'est pas jouée et on ne trouve ni costumes ni décors. Le texte est souvent un arrangement de passages de la Bible. Le texte peut être en latin aussi bien que dans la langue du compositeur.
- **L'air.** Partie essentielle d'un opéra, d'un oratorio ou d'une cantate, qui consiste, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, à confier à un soliste vocal un chant, accompagné par l'orchestre, de forme **a b a**. L'air exprime généralement tour à tour deux sentiments différents ou contradictoires et est souvent virtuose.

- **La cantate.** Selon la destination, mini oratorio ou mini opéra, pour un seul ou quelques chanteurs et ensemble instrumental ou orchestre, de durée relativement brève.
- **L'ouverture.** A l'origine, morceau orchestral qui débutait les opéras mais qui s'est vite détaché pour s'intégrer dans la suite instrumentale. Lully a mis au point «l'ouverture à la française» qui se compose de trois parties : 1. lente majestueuse, 2. rapide, en imitations, 3. lente.
- **Le concerto.** Genre instrumental en trois mouvements, *vif - lent - vif*, qui oppose un soliste et un orchestre. Quand le soliste intervient, on dit qu'il exécute un solo ; quand l'orchestre a le premier rôle, celui-ci joue un tutti. Le titre d'un concerto est toujours le suivant : *concerto pour [ instrument soliste ] et orchestre*. On parle de **concerto grosso** quand un groupe de solistes s'oppose à l'orchestre.
- **Le lied.** Pièce vocale accompagnée le plus souvent par le piano et chantée en allemand, sur des textes de grande qualité. L'équivalent en français est la mélodie.
- **La messe.** Mise en musique du texte de l'office le plus important de l'Église catholique. Celui-ci comprend cinq parties, en latin qu'on appelle le **commun** de la messe. Elles sont immuables depuis le V<sup>e</sup> siècle : **Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus dei**.
- **Le récitatif.** Morceau chanté que l'on trouve dans les **opéras, oratorios, cantates**, accompagné selon les cas par le clavecin ou l'orchestre, dans lequel le chanteur s'exprime à la vitesse de la parole, sans qu'il y ait de mélodies caractéristiques.
- **La sonate.** Genre instrumental destiné à un petit nombre de musiciens, dont l'effectif a varié suivant les époques. (A ne pas confondre avec la forme sonate : Exposition, développement, réexposition)
  - **époque baroque**  
1 ou 2 «dessus» (instruments mélodiques) et la basse continue (clavecin ou orgue, ou luth et violoncelle)
  - **époques classique et romantique**  
le piano seul ou le piano accompagné d'un autre instrument.
- **La suite.** A l'époque baroque, succession de mouvements de danses stylisées, destinée au clavecin, à un effectif de musique de chambre ou à un orchestre.
- **La symphonie.** Œuvre orchestrale généralement en quatre mouvements, qui apparaît au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.